

Renaturation des Îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône : un projet d'envergure et de territoire, mené par le CEN en partenariat avec CNR

Ce mardi 21 septembre Elisabeth Ayrault, PDG de CNR, et Jean-Yves Chetaille, Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN), ont signé un partenariat portant sur la renaturation des zones humides des Îles du Rhône, sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (26). Ce partenariat a été officialisé sur site à l'occasion du lancement des travaux, en présence de Marielle Figuet, Maire de Châteauneuf-du-Rhône, de Michèle Rivasi, Députée européenne, Julien Cornillet, Maire de Montélimar et Président de Montélimar Agglomération, Eric Phelippeau, Vice-président en charge de l'environnement au Département de la Drôme, et des partenaires et acteurs du projet.

La renaturation des zones humides des Îles du Rhône est un projet d'envergure portant sur 14 hectares. Il vise à la reconnexion au fleuve et entre eux de 4 étangs, afin de restaurer une meilleure circulation d'eau et une meilleure dynamique des flux au sein de ces espaces alluviaux.

D'un montant global de près de 2 millions d'euros, il est porté au plan Rhône-Saône et bénéficie du soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les travaux débutent ce mois de septembre et s'achèveront en 2023.

Les étangs des Îles du Rhône, des milieux naturels exceptionnels

Les quatre étangs concernés par le projet sont d'anciennes gravières qui, après l'arrêt des extractions de granulats, sont devenus des plans d'eau confinés et sauvages où la végétation a repris ses droits. Ils constituent aujourd'hui des **zones humides riches en biodiversité**. Plusieurs espèces rares y ont élu domicile comme la **nette rousse**, un canard plongeur, ou l'**utriculaire élevée**, petite plante carnivore d'eaux stagnantes. Cependant, ces espaces naturels tendent à s'appauvrir et se dégradent. Le **peu d'échanges avec le fleuve** ainsi que la **prolifération d'espèces invasives** comme la jussie, conduisent notamment à l'**asphyxie progressive du milieu**.

Un projet de territoire pour préserver ses zones humides, la biodiversité et le fleuve

Pour remédier à ce problème, un ambitieux projet, porté par le *Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes*, a été mis en place. Son objectif ? Rétablir le **fonctionnement naturel de ces zones humides**, favoriser la **biodiversité** du site et participer à redonner un **nouveau « visage » au fleuve Rhône**.

Il fédère **plusieurs acteurs du territoire et partenaires**. Ce sont au total **39 structures** qui sont représentées et travaillent ensemble en comité de pilotage.

Ce projet de restauration s'intègre plus largement dans le **Plan Rhône- Saône** : un programme d'aménagement du fleuve et de son affluent visant à concilier préventions des inondations, développement économique et amélioration du cadre de vie.

Restauration écologique, en quoi ça consiste ?

L'opération de restauration des zones humides des Îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône permettra de reconnecter une zone humide du fleuve Rhône, d'atteindre un meilleur état de conservation et une meilleure diversification de la zone humide sur une **surface de 14 hectares**.

Le projet a débuté en 2018. Un premier temps a été consacré au **diagnostic**. Plusieurs études ont été menées sur le terrain (inventaires, études hydro-morphologiques, etc.). Elles ont permis d'établir un **état des lieux** précis de la situation. Sur cette base, un **scénario chiffré pour restaurer le site** a été élaboré et validé par le comité de pilotage.

Contacts presse

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Sophie Raleigh
Sophie.raleigh@cen-rhonealpes.fr
Tél : 04 72 31 84 50

CNR- Compagnie Nationale du Rhône

Béatrice Ailloud
b.ailloud@cnr.tm.fr
Tél : 06 07 27 46 07



Concrètement, les travaux vont porter sur la **reconnexion des étangs** entre eux et **au fleuve Rhône**. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les **berges** aujourd'hui abruptes seront également **reprofilées et végétalisées** pour laisser place à des roselières et des boisements humides. Le but est de diversifier les habitats naturels et l'accueil de la faune sauvage.

Le chantier a **débuté mi-septembre 2021**. La maîtrise d'œuvre a été confiée à *Dynamique Hydro* et la réalisation du chantier à l'entreprise de Travaux publics *Berthouly*. La production des roseaux est prise en charge par l'entreprise *Arbre Haie Forêt* tandis que le *Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar* produira les ligneux (saules, les peupliers ou encore les aulnes). **La fin du chantier est ainsi prévue pour 2023**.

CNR et CenRA, partenaires au service de ces zones humides et du fleuve Rhône

Le projet de renaturation des îles du Rhône, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN (depuis la phase conception jusqu'à la réalisation des travaux) va contribuer à la restauration de la dynamique fluviale et des annexes fonctionnelles du Rhône ainsi qu'à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau du fleuve.

Situé sur un terrain du domaine public fluvial concédé à CNR, il répond pleinement aux ambitions visées dans son Schéma Directeur actuel et à venir au titre de son volet environnement et biodiversité.

CNR a souhaité accompagner le CEN au travers d'un soutien portant sur plusieurs axes :

- Mise à disposition de **données hydrauliques et environnementales**
- Soutien en nature avec la cession à titre gratuit de **20 000 m³ de matériaux** tout venant issus du site de Les Tourrettes
- **Appui technique et expertise** de CNR tout au long du projet.
- Soutien financier du CEN AURA pour la partie travaux de **300 000 euros**.

Cette opération s'inscrit d'une part dans la stratégie de reconquête du fonctionnement des Zones Humides du Plan Rhône-Saône et d'autre part répond aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) actuel et futur.

Elisabeth Ayrault, Présidente du Directoire et Présidente-Directrice Générale de CNR :

« *Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel et le défi relevé par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes sur ce projet, que nous avons tenu tout naturellement à accompagner. Par ce partenariat, nous confirmons une fois encore notre engagement fort pour la préservation de la biodiversité de notre fleuve.* »

Marielle Figuet, Maire de Châteauneuf-du-Rhône :

« *La mise en valeur et la préservation des Îles du Rhône avec une démarche co-construite avec les différents acteurs et les différentes communes du vieux Rhône sont les raisons pour lesquelles nous nous sommes impliqués sur ce projet. La restauration des zones humides sur le secteur des Îles du Rhône est un projet qui n'a pas réussi à aboutir pendant des années. En tant qu'élus, nous avons eu un rôle majeur à jouer. S'il n'y a pas de volonté politique, ça ne peut pas fonctionner, il faut un investissement conséquent sur ce type de projet. Il faut une réelle motivation et susciter l'adhésion des différents acteurs.* »

En savoir plus : www.lacdumeyrol-ilesdurhone.fr



Contacts presse

Conservatoire d'espaces naturels Rhone-Alpes

Sophie Raleigh
Sophie.raleigh@cen-rhonealpes.fr
Tèl : 04 72 31 84 50

CNR- Compagnie Nationale du Rhône

Béatrice Ailloud
b.ailloud@cnr.tm.fr
Tèl : 06 07 27 46 07

	<p>A propos du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes Cen Rhône-Alpes... Agir, c'est notre nature !</p> <p>Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 30 ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.</p> <p>Pour en savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org</p>
	<p>A propos de CNR</p> <p>CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.</p> <p>Pour en savoir plus : www.cnr.tm.fr</p>

Financeurs et partenaires du projet



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne



L'agence de l'eau soutient les actions visant à restaurer les zones humides. Face aux événements extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresse, inondations), les zones humides sont précieuses : elles permettent de stocker naturellement l'eau et de la restituer en saison sèche pour soutenir le début des cours d'eau. Ce sont aussi d'importants réservoirs de biodiversité. Or deux-tiers de la superficie des zones humides originelles françaises ont été détruites. Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône

Contacts presse

Conservatoire d'espaces naturels Rhone-Alpes

Sophie Raleigh
Sophie.raleigh@cen-rhonealpes.fr
Tèl : 04 72 31 84 50

CNR- Compagnie Nationale du Rhône

Béatrice Ailloud
b.ailloud@cnr.tm.fr
Tèl : 06 07 27 46 07